EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT TROIS Le 25 mai à 19h10

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu Sous la présidence de Monsieur René VALORGE Date de la convocation: 16 mai 2023

Présents: M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, M LACROIX Jérémie, M VALENTIN Alain, Mme BORY Annie, M GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M DESBENOIT Bernard, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 29 Nombre de votants : 39

Excusés : Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandríne, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles et son suppléant M. PLASSARD Jean Michel, M LOMBARD Jean Marc remplacé par Mme BORY Annie, M LE PAGE Clément remplacé par M DESBENOIT Bernard, M JARSAILLON Philippe, Mme TROUILLET Nelly, Mme CARRENO Mercédès, M DESCAVE Guillaume, M DUBUIS Pascal, Mme DANIERE Emmanuelle

Pouvoirs: Mme BOURNEZ Christine à M FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M HERTZOG Etienne, M LAPALLUS Marc à M GROSDENIS Henri, M PLASSARD Jean-Michel à M CHIGNIER Bernard, M DESCAVE Guillaume à M CHENAUD Fabrice, Mme CARRENO Mercèdes à Mme GASDON Christine, M DUBUIS Pascal à M VALORGE René, Mme DANIERE Emmanuelle à M MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : M DURANTIN Michel (Chandon)

N°2023/N°085

OBJET : EVOLUTION DES STATUTS DE L'OFFICE DE TOURISME ET SON ANNEXE 1

M. Bruno BERTHELIER, Vice-Président en charge du tourisme de la culture et de la communication, explique que conformément aux dispositions du Code du Tourisme, l'EPIC est autorisé à exploiter les équipements suivants : le Muséo'Parc du Marinier à Briennon et le Trésor de l'Abbaye de La Bénisson-Dieu

S'agissant du Muséo'Parc il y a lieu de remettre les statuts à jour pour tenir compte des nouveaux aménagements. L'équipement est ainsi décrit dans l'avenant N°2 aux statuts : il s'agit d'un équipement créé par la Communauté de Communes en 2001 et réhabilité entre 2019 et 2023. Cet équipement comprend une péniche-musée Freycinet qui a été entièrement modernisée sur 2022 et 2023 : peinture extérieure, reprise du parquet, installation d'une nouvelle climatisation et mise en place d'une nouvelle scénographie sur la thématique des canaux et la vie des mariniers. Les équipements extérieurs quant à eux ont été entièrement réhabilités en 2019 et 2020 et comprennent : un golf miniature de 12 trous dont le parcours pourra être agrandi, une aire de jeux d'eau, un jeu d'enquêtes réalisé à partir de pupitres fixes et de parchemins mis à disposition du public, des aires de jeux pour enfants (péniche-jeux, tyrolienne, bassin gonflable avec pédalos enfants). D'autres jeux pourront être rajoutés et/ou modifiés. L'annexe 1, modifiée par un avenant n°2, précise les modalités d'exploitation de cet équipement.

L'annexe 1 modifiée est présentée en séance, elle traite des missions précises de l'office et de la partie réservée à l'intervention de l'équipe technique de la communauté de communes. Par ailleurs le comité de suivi, serait désormais composé de 2 représentants élus de la Communauté, il est chargé de veiller au suivi de ces modalités d'exploitation.

Ce comité se réunira au moins deux fois par an, en avant et après saison, en présence de l'office de tourisme.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide l'avenant n°2 modifiant les statuts de l'Office de Tourisme intégrant la modification de son annexe 1 (pièces jointes),
- désigne M. Jean FAYOLLE et M. Bruno BERTHELIER pour siéger au comité de suivi du Muséo'parc.

La Secrétaire de séance Représentant de la commune de Chandon

M. Michel DURANTIN

Le Président de la Communauté De Communes M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230525-N2023-085-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/06/2023